

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2009

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 7 juillet 2009 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. GILLES SAURIOL, MME LYNE LEVERT, M. ROBERT FRÉGEAU, M. PATRICK THIFAUULT, MME LOUISE GAUTHIER, MME LOUISE LEMAY, M. MARIO LAVALLÉE, MME MARLENE CORDATO formant quorum sous la présidence de madame la mairesse SYLVIE ST-JEAN.

Le directeur général, le directeur général adjoint et trésorier et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire de la personne suivante :

- Monsieur Raymond Lépine, décédé le 7 juin 2009 à l'âge de 77 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

RÉSOLUTION 2009-07-384
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE retirer l'article 9 A) - « Adoption du Règlement RV-1432-1 modifiant le Règlement RV-1432 ayant trait au prolongement des services municipaux sur la rue Doris-Lussier (tronçon II) dans le secteur industriel Ambroise-Lafortune, par l'augmentation du montant de l'emprunt et le remplacement du plan de taxation. »;

D'ajouter l'article 11 H) - « Avis de motion pour l'adoption future du Règlement RV-1457-1 modifiant le Règlement RV-1457 sur l'application du programme Rénovation Québec pour l'amélioration des immeubles résidentiels pour les années 2009-2010 et 2010-2011. »

D'ajouter à l'article 17 - le Règlement RV-1455 décrétant divers travaux dans les parcs et terrains de jeux dont la construction d'un terrain de tennis, l'aménagement de jeux d'eau, la réfection d'un terrain de balle, des travaux et l'achat d'équipement pour la piste de BMX, des travaux d'aménagement à la baie des Grandes-Largeurs, ordonnant des études sur l'aménagement d'un parc de rouli-roulant et un plan d'ensemble pour le développement des parcs de la Ville et leur financement par emprunt, approuvé au cours du mois de juillet 2009;

DE retirer l'article 20 - « Centre d'excellence sur glace - Avance de fonds ».

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur André Bordeleau

- La Ville paie un contrat pour la répression des insectes piqueurs, y a-t-il un contrôle de qualité d'effectué et y a-t-il une nouvelle application après les pluies?
- Le contrat pour les travaux de réfection de la Côte Sud a-t-il été octroyé?
- Dans l'attente de ces travaux, la Ville peut-elle procéder à des travaux temporaires?

Monsieur Denis Marotte

- Pouvez-vous nous expliquer comment fonctionne la couverture de services policiers à Boisbriand?
- Pouvez-vous nous expliquer comment il se fait que régulièrement nous retrouvons 2 ou 3 véhicules de police au Tim Horton's (montée Sanche) ?
- La Ville ne pourrait-elle pas prévoir une période au cours de la séance où le conseil ou le directeur général ou la mairesse pourraient donner suite aux questions et commentaires passés au cours des séances précédentes?

RÉSOLUTION 2009-07-385 SÉANCE D'INFORMATION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT PRZ-753-260

Madame la mairesse Sylvie St-Jean invite monsieur le conseiller, monsieur Mario Lavallée à expliquer les dispositions du premier Projet de règlement PRZ-753-260 et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement PRZ-753-260 modifiant le Règlement de zonage RV-753 par la modification du nombre d'étages maximum permis et la réduction des restrictions d'usages dans la zone I-3 463. (Parc industriel - Côte Nord)

Période de questions

Après avoir expliqué le premier Projet de règlement, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, deux questions ont été posées à ce sujet et seront reproduites au livre des procès-verbaux des séances de consultation.

AUDITION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 551, RUE LAURENT-O.-DAVID - LOTS 2 109 796, 2 109 694 ET 2 109 751 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Monsieur Mario Lavallée, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure ayant pour effet d'établir la norme de la marge minimale de recul arrière à 6,98 mètres d'un bâtiment bifamilial jumelé (condo) sis au 551, rue Laurent-O.-David, sur les lots 2 109 796, 2 109 694 et 2 109 751 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Après avoir exposé ce qui précède, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, quatre questions ont été posées à ce sujet.

**RÉSOLUTION 2009-07-386
DÉCISION SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 551, RUE LAURENT-O.-DAVID - LOTS 2 109 796, 2 109 694 ET 2 109 751 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

ATTENDU la demande de dérogation mineure présentée par le propriétaire de l'immeuble en copropriété situé au 551, rue Laurent-O.-David, sur les lots 2 109 796, 2 109 694 et 2 109 751 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne;

ATTENDU que le conseil a reçu, puis considéré la recommandation faite par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à sa rencontre du 1^{er} avril 2009, sous le numéro R-09-CU-1916;

ATTENDU que le conseil a évalué la demande de dérogation mineure par rapport à la situation précise ainsi que son intégration à l'ensemble immobilier où elle se situe ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

DE refuser la demande de dérogation mineure concernant la marge minimale de recul arrière à respecter pour la construction d'une véranda trois (3) saisons sur le balcon arrière de l'immeuble situé au 551, rue Laurent-O.-David, sur les lots 2 109 796, 2 109 694 et 2 109 751 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, le conseil considérant qu'elle n'est pas approprié à la situation précise.

DE demander à la greffière de la Ville de transmettre sa décision par écrit au propriétaire de l'immeuble et requérant de la demande de dérogation

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-387
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 juin 2009 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juin 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-388
COMPTES RENDUS – COMMISSIONS DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'accuser réception des comptes rendus des commissions suivantes :

- A) Commission Environnement et Développement durable, du 17 juin 2009;
- B) Commission du Développement économique et du Faubourg Boisbriand, du 11 juin 2009;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-389
PROCÈS-VERBAUX - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE
TOPONYMIE**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 3 juin 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-390
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue des procédures d'enregistrement pour les règlements suivants :

Le 16 juin 2009

RV-1458 : Règlement RV-1458 sur le financement du programme de subvention à l'amélioration des immeubles résidentiels.

Le 22 juin 2009

RV-1320-2 : Règlement RV-1320-2 modifiant les Règlements RV-1320 et RV-1320-1 sur l'acquisition d'immeubles dans le cadre du projet Salix, par l'augmentation des coûts et des emprunts.

RV-1386-1 : Règlement RV-1386-1 modifiant le Règlement RV-1386 par le remplacement d'une situation, l'ajout de frais contingents à l'annexe I et par une précision du calcul de la compensation.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-391
RÈGLEMENT RV-1426-2 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'adopter le Règlement RV-1426-2 modifiant à nouveau le règlement RV-1426 par l'augmentation du montant de l'emprunt et le remplacement de la répartition des coûts. (chemin de la Côte Sud).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-392
RÈGLEMENT PRZ-753-261 - PREMIER PROJET – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adopter le premier Projet de règlement PRZ-753-261 modifiant le Règlement de zonage RV-753 par l'ajout de « centre de tri » aux usages permis dans la zone industrielle I-3 444 et par l'établissement des dispositions particulières à cette zone.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-393
RÈGLEMENT RV-1453 - RÈGLEMENT D'EMPRUNT DONT L'OBJET EST
INDIQUÉ EN TERMES GÉNÉRAUX - INTENTION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SE PRÉVALOIR DE L'ARTICLE 544,2^E ALINÉA DE LA LOI
SUR LES CITÉS ET VILLES**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE confirmer l'intention du conseil municipal de se prévaloir de l'article 544, 2^e alinéa de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) pour le Règlement RV-1453 décrétant des travaux de réfection et d'amélioration dans les réseaux routier et d'aqueduc à divers endroits dans la municipalité et leur financement par emprunt;

DE transmettre copie de la présente au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-394
RÈGLEMENT RV-1252-3 - AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Lyne Levert donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1252-3 modifiant un plan de taxation du Règlement RV-1252 ayant trait à des travaux de prolongement des services municipaux (aqueduc, égout sanitaire) sur le chemin de la Côte Nord.

RÉSOLUTION 2009-07-395
RÈGLEMENT RV-1327-2 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1327-2 modifiant le plan de taxation du Règlement RV1327 décrétant des travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Ambroise-Lafortune, tronçon IV et sur la rue « D », tronçon I et un financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2009-07-396
RÈGLEMENT RV-1456 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Robert Frégeau donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1456 décrétant des travaux d'éclairage et de pavage sur les rues Ambroise-Lafortune (tronçon IV) et Doris-Lussier (tronçon I) et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2009-07-397
RÈGLEMENT RV-1460 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1460 sur la sécurité incendie et remplaçant le Règlement RV-67-3.

RÉSOLUTION 2009-07-398
RÈGLEMENT RV-1311-1 – AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Louise Gauthier donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1311-1 modifiant l'objet et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1311 ayant trait au développement des terrains dans le Faubourg Boisbriand.

RÉSOLUTION 2009-07-399
RÈGLEMENT RV-1332-1 – AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Louise Lemay, donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1332-1 modifiant l'objet et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1332 ayant trait aux travaux d'immunisation de terrains situés sur la terrasse Robert et l'avenue des Mille-Îles.

RÉSOLUTION 2009-07-400
RÈGLEMENT RV-1461 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Mario Lavallée donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1461 décrétant des travaux d'éclairage et de pavage sur la rue Doris-Lussier (tronçon II) et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2009-07-401
RÈGLEMENT RV-1457-1 – AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Marlene Cordato donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1457-1 sur l'application du programme Rénovation Québec pour l'amélioration des immeubles résidentiels pour les années 2009-2010 et 2010-2011.

RÉSOLUTION 2009-07-402
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 21 mai au 24 juin 2009 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-403
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 mai au 15 juin 2009:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	1 424 758,78	
Activités financières d'investissement	2 483 554,77	
Total des chèques fournisseurs		3 908 313,55
Salaires – Dépenses	764 321,81	
Salaires - Déductions	-259 433,63	
Total des salaires nets		504 888,18
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		4 413 201,73

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-404
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, du 22 juin 2009, révisée le 23 juin 2009, montrant un total de 2 696 920,04 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-405
EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement la somme suivante, remboursable sur une période de trois (3) ans, à savoir :

A) 3 000 \$ pour le remplacement d'équipements, d'instruments de musique et de sonorisation à l'@dabase, projet 821 003.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-406
INDICATEURS DE GESTION 2008**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'accuser réception du dépôt par le trésorier, des résultats des « Indicateurs de gestion » pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, datés du 19 juin 2009 et transmis selon l'article 17.6.1 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-407
EMPRUNTS TEMPORAIRES**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le trésorier de la Ville à effectuer des emprunts temporaires jusqu'à concurrence du montant autorisé des règlements approuvés par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours des mois de juin et juillet 2009, à savoir :

RV-1337-4 : Règlement RV-1337-4 modifiant le plan de taxation du Règlement RV-1337 ayant trait à des travaux sur les rues Moïshe et Olsen (tronçon I), places « A » et « B ».

RV-1450 : Règlement RV-1450 décrétant des travaux d'éclairage, de bordures et de pavage sur la rue Jean-Pierre-Ferland (tronçon III) et leur financement par emprunt.

RV-1452 : Règlement RV-1452 décrétant divers travaux au site du Centre expérimental de recherches sur les végétaux pour l'environnement et l'aménagement urbain (CERVEAU) et leur financement par emprunt.

RV-1454 : Règlement RV-1454 décrétant le remplacement des unités de climatisation à la bibliothèque et leur financement par emprunt.

RV-1455 : Règlement RV-1455 décrétant divers travaux dans les parcs et terrains de jeux dont la construction d'un terrain de tennis, l'aménagement de jeux d'eau, la réfection d'un terrain de balle, des travaux et l'achat d'équipement pour la piste de BMX, des travaux d'aménagement à la baie des Grandes-Largeurs, ordonnant des études sur l'aménagement d'un parc de rouli-roulant et un plan d'ensemble pour le développement des parcs de la Ville et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-408
MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 2008-12-827 - DÉTERMINATION DES
SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2009**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

DE modifier la résolution 2008-12-827, adoptée le 2 décembre 2008, aux fins de devancer la séance ordinaire prévue pour le 6 octobre 2009 au 1^{er} octobre 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-409
NOMINATION DES VÉRIFICATEURS COMPTABLES POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2009**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter l'offre de service du 19 juin 2009, présentée par Amyot Gélinas, comptables agréés, pour les services professionnels de vérification externe pour l'exercice financier 2009, pour une somme totale de 24 990 \$, taxes incluses. Cette somme étant imputable au code budgétaire 02 130 00 413.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-410
LEVÉE D'OPTION POUR LA DEUXIÈME ANNÉE - CONCIERGERIE À LA
BIBLIOTHÈQUE - CONTRAT 2008-1030**

ATTENDU les soumissions reçues en juillet 2008 en réponse à un appel d'offres sur invitation pour les travaux de conciergerie à la bibliothèque couvrant la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009;

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE lever l'option pour la période du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010, prévue au contrat 2008-1030 de Entretien Nettoibec enr. pour la conciergerie de la bibliothèque, au prix établi de la soumission soit 22 200 \$ incluant les taxes, telle dépense étant affectée au code budgétaire 02 818 20 535

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-411

**TRANSFERT DE CONTRAT - CONCIERGERIE AUX ATELIERS
MUNICIPAUX ET VÉRIFICATION DES LAMPADAIRES DE RUES -
CONTRAT 2008-1010**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un addenda au contrat de conciergerie aux ateliers municipaux et vérification des lampadaires de rues - Contrat 2008-1010 attribué à Vitre Action enr., visant à transférer le contrat à la compagnie Vite Action inc.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-412

**TRANSFERT DE CONTRAT - CONCIERGERIE À LA MAISON DU
CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE ET DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE - CONTRAT 2007-984**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un addenda au contrat de conciergerie de la Maison du citoyen et Place de la culture et du centre communautaire - Contrat 2007-984 attribué à Vitre Action enr., visant à transférer le contrat à la compagnie Vite Action inc.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-413

**TRANSFERT DE CONTRAT - CONTRAT À L'@DOBASE - CONTRAT
2008-1009**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un addenda au contrat de conciergerie à l'@dobase, Contrat 2008-1009 attribué à Vitre Action enr., visant à transférer le contrat à la compagnie Vite Action inc.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-414
DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2008 - OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'accepter le dépôt des états financiers pour l'année 2008 de l'Office municipal d'habitation de Boisbriand, préparés par la firme de comptables agréés Desforges Yale et datés du 28 mai 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-415
DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE L'EMPLOYEUR AU COMITÉ
DE RETRAITE**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE désigner monsieur Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie, à titre de représentant de l'employeur au Comité de retraite en remplacement de madame Hélène Trahan Snow.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-416
CESSION DU LOT 2 106 477 - EMPRISE DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE-
CACHÉE - FAUBOURG BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'accepter la cession par Faubourg Boisbriand G.P. inc. du lot 2 106 477 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, pour la somme de 1 \$ et autres considérations.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer l'acte de cession selon le projet sensiblement conforme à celui présenté et selon les modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

DE remplacer la résolution 2008-09-647, adoptée le 23 septembre 2008.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-417

CESSION DU LOT 3 937 370 - FAUBOURG BOISBRIAND - GRANDE-PLACE

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter la cession par Faubourg Boisbriand G.P. inc. du lot 3 937 370 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, pour la somme de 1 \$ et autres considérations.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer l'acte de cession selon le projet sensiblement conforme à celui présenté et selon les modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

DE remplacer la résolution 2008-08-557, adoptée le 5 août 2008.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-418

CESSION DES LOTS 3 585 032, 3 585 033, 3 585 031, 3 585 016, 3 585 017 ET 3 934 403 - FAUBOURG BOISBRIAND - FINS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX - SECTEUR COMMERCIAL

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter la cession par Gestion Centre d'achat Faubourg Boisbriand inc. des lots 3 585 032, 3 585 033, 3 585 031, 3 585 016, 3 585 017 et 3 934 403 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, telle cession étant due en vertu du permis de lotissement numéro PL 2008-00037.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer l'acte de cession selon le projet sensiblement conforme à celui présenté et selon les modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

DE remplacer les résolutions 2008-11-762, adoptée le 4 novembre 2008 et 2008-08-558, adoptée le 5 août 2008.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-419

CESSION DE LOTS - FAUBOURG BOISBRIAND - RUES EN ZONE RÉSIDEN­TIELLE - PARCS OU PASSAGES PIÉTONNIERS EN ZONE RÉSIDEN­TIELLE - RUES EN ZONE INDUSTRIELLE - PARCS OU PASSAGES PIÉTONNIERS EN ZONE INDUSTRIELLE - FOSSÉS DE DRAINAGE EN ZONE INDUSTRIELLE ET LOTS D'UTILITÉ PUBLIQUE EN ZONE RÉSIDEN­TIELLE

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL

APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'accepter la cession par Faubourg Boisbriand G.P. inc. et/ou le Syndicat de la copropriété Faubourg Boisbriand des lots suivants :

Rues - zone résidentielle

Cession des lots 3 937 352, 3 937 359 et 3 937 360 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Parcs ou passages piétonniers, zone résidentielle :

Cession des lots 3 934 403, 3 937 344, 3 937 345, 3 937 347, 3 937 350, 3 937 353, 3 937 354, 3 937 365, 3 937 382, 3 937 384, 3 937 388, 4 206 420, 4 206 417 et 4 206 427, 4 287 313 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, telle cession étant due en vertu du permis de lotissement numéro PL 2008-00059.

Rues, zone industrielle :

Cession des lots 4 160 774 et 4 160 785 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Parcs ou passages piétonniers, zone industrielle :

Cession des lots 4 160 778, 4 160 783 et 4 160 786 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, telle cession étant due en vertu du permis de lotissement numéro PL 2008-00074.

Fossés de drainage, zone industrielle:

Cession des lots 4 160 770, 4 160 775 et 4 160 784 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Lots d'utilité publique, zone résidentielle :

Cession des lots 3 937 368 et 4 207 723 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Cette cession est faite pour la somme de 1 \$ et autres considérations.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer l'acte de cession selon le projet sensiblement conforme à celui présenté et selon les modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

DE remplacer la résolution 2008-11-761, adoptée le 4 novembre 2008.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-420
CESSION DES LOTS 4 206 430 ET 4 206 431 - FAUBOURG BOISBRIAND -
CESSION DE RUES ET PARCS-**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter la cession par Constructions Nomade Faubourg Boisbriand S.E.N.C. des lots 4 206 430 et 4 206 431 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, telle cession étant due en vertu du permis de lotissement numéro PL 2008-00037.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer l'acte de cession selon le projet sensiblement conforme à celui présenté et selon les modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

DE remplacer la résolution 2008-11-761, adoptée le 4 novembre 2008.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-421
SIGNALISATION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

Autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation de la signalisation routière suivante :

« Laissez cette zone libre » sur le chemin de la Grande-Côte, côté sud vers l'est à l'intersection de l'Île-Morris;

« Stationnement interdit » sur le boulevard du Curé-Boivin, côté nord entre le 303 et le 305 jusqu'à la limite du stationnement du 305.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-422
TOPONYMIE

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'attribuer la dénomination sociale du terrain de balle # 2 du parc Charbonneau pour « terrain de balle Derek-Aucoin ».

Dereck Aucoin a excellé au baseball majeur au sein des organisations des Expos de Montréal et des Mets de New York. Il a grandi à Boisbriand et passé son enfance à parcourir nos parcs et terrains de balles.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-423
AUTORISATION - MARCHE DE L'ESPOIR - ÉDITION 2010

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la tenue de la marche de l'eSPoir 2010 organisée par La Société canadienne de la sclérose en plaques, section Thérèse-De Blainville / Basses-Laurentides, le 25 avril 2010, se tiennent sur le territoire de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-424
DON D'UN PIANO À LA VILLE DE BOISBRIAND - ACCEPTATION

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'accepter le don d'un piano de marque Lindsay 2999, d'une valeur estimée de 2 200 \$ de monsieur Maurice Chartrand, citoyen de la Ville, selon les conditions énumérées au rapport de madame Ève Bélanger du 22 juin 2009.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-425
DON - FONDS COMMUNAUTAIRE

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 65 176,62 \$ (don non réservé), provenant des recettes du tournoi de golf de la mairesse, édition 2008, au Fonds communautaire au bon vouloir du conseil.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-426
DONS ET/OU SUBVENTIONS

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

Accorder une contribution financière à l'organisme suivant, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 610 \$ au Centre de jour Chez-soi (pour le souper de Noël 2009).

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-427
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de mai 2009 montrant un total mensuel de 11 915 875 \$ et un cumulatif de 18 533 933 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-428
APPROBATION D'UNE DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UNE
ENSEIGNE (PANNEAU ÉLECTRONIQUE) - VILLE DE BOISBRIAND - 999,
BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande d'installation d'une enseigne électronique pour la Ville de Boisbriand au 999, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone P-3 260, plus amplement détaillée au plan préparé par Enseignes Barbo, daté du 24 avril 2009, portant le numéro de soumission SP 210409, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0906-CU-1837)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-429

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION -
COLLÈGE BOISBRIAND - 4747, RUE AMBROISE-LAFORTUNE - ZONE
I-1 461**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction pour Collège Boisbriand au 4747, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 461, plus amplement détaillée aux plans d'architecture et d'implantation préparés par André Cousineau, architecte pour DCYSA, datés du 19 mai 2009, portant le numéro de projet 5994, comprenant les feuillets A100, A200, A201, A400, A500, A501, A502, A600, A601, A602, A700, A701, A900 et A901, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0904-CU-1820)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-430

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT -
KIEWIT - 4333, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE - ZONE I-1 442**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis d'agrandissement pour Kiewit au 4333, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone I-1 442, plus amplement détaillée aux plans préparés par Yves Woodrough Architectes, datés du 28 mai 2009, portant le numéro de projet 08-491, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0906-CU-1839)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-431

**APPROBATION D'UNE DEMANDE D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION DU
BÂTIMENT SITUÉ AU 21, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 108**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de reconstruction du bâtiment situé au 21, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108, plus amplement détaillée aux plans préparés par Dorel Friedman, Architecte, datés du 5 mai 2009, feuillets A1, A2, A3, A4, A5 et A6, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0905-CU-1825)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-432
APPROBATION D'UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER - ESPACE TAMPON -
BÂTIMENT SITUÉ AU 21, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 108

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1342 et RV-1240 (PIIA), l'aménagement paysager, espace tampon, du bâtiment situé au 21, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108, plus amplement détaillée au plan préparé par Dorel Friedman, Architecte, daté du 27 avril 2009, feuillet A1, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009 et selon les conditions énoncées au rapport de monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, du 4 juin 2009. (dossier 0905-CU-1841)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-433
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION -
GESTION STACY INC. - 305, MONTÉE SANCHE - ZONE C-2 120

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de rénovation pour Gestion Stacy inc. au 305, montée Sanche, dans la zone C-2 120, plus amplement détaillée aux simulations couleurs, datées de mai 2009 et aux plans d'aménagement intérieur, datés du 3 mai 2009 préparés par monsieur Normand Faucher, technologue, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009 et selon les conditions suivantes : le revêtement extérieur devra être en Canoxel et l'aménagement paysager autour du bâtiment devra être amélioré pour mettre la construction en valeur et cacher les fenêtres et issues non utilisées ou condamnées. (dossier 0906-CU-1832)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-434
APPROBATION DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER - ESPACE TAMPON -
GESTION STACY INC. - 305, MONTÉE SANCHE - ZONE C-2 120

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément au Règlement RV-1342 (PIIA), l'aménagement paysager pour Gestion Stacy inc. au 305, montée Sanche, dans la zone C-2 120, proposé par monsieur Robert Trépanier de la firme Trépanier Architecture de Paysage et plus amplement détaillé au plan daté de mai 2009, portant le numéro 01, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0906-CU-1838)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-435

APPROBATION D'UNE DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE AU MUR - KOJAX SOUFLAKI - 3484, AVENUE DES GRANDES TOURELLES - FAUBOURG BOISBRIAND - ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'approuver, conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale, la demande de permis pour l'installation d'une enseigne au mur pour Kojax Souflaki au 3484, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404 et plus amplement détaillée aux simulations visuelles préparées par Stickymedia, datées du 27 avril 2009, portant le numéro 875-CDN, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009 et selon les conditions énoncées au rapport de monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, du 4 juin 2009. (dossier 0906-CU-1840)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-436

APPROBATION D'UNE DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'ENSEIGNES AU MUR ET SUR POTEAU - COIFFURE ANNIE-PIER - 3058, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CACHÉE - ZONE C-2 423

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de permis pour l'installation d'enseignes au mur et sur poteau pour Coiffure Annie-Pier au 3058, chemin de la Rivière-Cachée, dans la zone C-2 423 et plus amplement détaillée aux simulations visuelles préparées par Groupe Lettra inc., datées du 20 mai 2009, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0906-CU-1833)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-437

APPROBATION D'UNE DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE AU MUR ET SUR AUVENT - MISORA FINE CUISINE ASIATIQUE - 410, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 213

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de permis pour l'installation d'une enseigne au mur et d'une enseigne complémentaire sur auvent pour Misora Fine cuisine asiatique, au 410, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 213 et plus amplement détaillée à la simulation visuelle présentée par Strap-O, datée du 26 mai 2009, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0906-CU-1836)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-438

APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE REMPLACEMENT DE LA FACE AVANT D'UNE ENSEIGNE EXISTANTE - LE SUPERCLUB VIDEOTRON - 1000, COURS LE CORBUSIER - ZONE C-7 266-1

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande d'autorisation pour le remplacement de la face avant d'une enseigne existante pour le SuperClub Vidéotron au 1000, cours le Corbusier, dans la zone C-7 266-1 et plus amplement détaillée à la simulation visuelle et perspective présentées par Enseignes Alconéon, datées du 7 mai 2009, portant le numéro de projet 5053, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0906-CU-1829)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-439

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT - 85, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI - ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis pour l'agrandissement du bâtiment résidentiel situé au 85, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205 et plus amplement détaillée à la simulation visuelle et aux plans de construction préparés par Les réalisations Marc Ratté, datés d'avril 2009, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0905-CU-1827)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-440
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT -
27, CHEMIN DE L'ÎLE DE MAI - ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis pour l'agrandissement du bâtiment résidentiel situé au 27, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205 et plus amplement détaillée à la simulation visuelle préparée par monsieur Philippe Germain, datée du 20 mai 2009, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0906-CU-1831)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-441
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT -
134, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI - ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis pour l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel situé au 134, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205 et plus amplement détaillée à la simulation visuelle préparée par madame Hélène Bousquet et aux plans de construction préparés par Les dessins Drumond, datés de mai 2009 et portant le numéro 20-R-4039, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0906-CU-1835)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-442
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - 60,
RUE JEAN-PIERRE-FERLAND - ZONE R-1 209-2

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis pour la construction d'un bâtiment résidentiel au 60, rue Jean-Pierre-Ferland, dans la zone R-1 209-2 et plus amplement détaillée aux plans d'architecture préparés par Jacques Goulet inc., technologue, en 4 feuillets, datés de mai 2009, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0906-CU-1834)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-443
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION -
15A, CHEMIN DES ÎLES - ZONE R-1 202

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis pour la construction d'un bâtiment résidentiel au 15A, chemin des Îles, dans la zone R-1 202 et plus amplement détaillée aux plans d'architecture préparés par Robert Constantin, architecte, datés du 20 avril 2009 et portant le numéro de projet A-09-967, feuillets A-1 à A-7, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0902-CU-1808)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-444
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS POUR L'AMÉNAGEMENT
D'UNE TERRASSE - FAUBOURG BOISBRIAND - AQUA RESTAURANT
BAR - 3305, AVENUE DES GRANDES TOURELLES - ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'approuver, conformément Guide d'aménagement du secteur à dominante commerciale, la demande de permis pour l'aménagement d'une terrasse au 3305, avenue des Grandes Tourelles pour Aqua Restaurant Bar, dans le Faubourg Boisbriand, dans la zone I-1 404 et plus amplement détaillée au plan d'aménagement préparé par monsieur Michael Pitsas, architecte, daté du 6 juin 2008, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0906-CU-1830)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-445
APPROBATION D'UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER - MODIFICATION DE
L'ESPACE TAMPON - KONTRON - 4555, RUE AMBROISE-LAFORTUNE -
ZONE I-1 461

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'approuver, conformément au Règlement RV-1342 (PIIA), la demande d'approbation d'un aménagement paysager modifiant l'espace tampon pour Kontron au 4555, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 461 et plus amplement détaillée au plan d'aménagement préparé par Sophie Leclerc, architecte, de la firme Beaupré & associés experts conseils inc., daté du 14 mai 2009 (révision), projet 01, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 3 juin 2009. (dossier 0811-CU-1790)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-446

FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE - TERRAINS VACANTS OU CONSTRUITS

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355 sur la qualité de vie, le Service de l'urbanisme à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains vacants ou construits, selon la liste détaillée au rapport de madame Mélanie Rivest, technicienne à la Section environnement et développement durable, du 6 juillet 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-447

RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-804

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de juin 2009, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-448

ENGAGEMENT - PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Mathieu Daudelin	Journalier chauffeur au Service des travaux publics, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 25 septembre 2009;
Pierre Guimond	Journalier chauffeur au Service des travaux publics, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 6 novembre 2009 et selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Raymond Quirion	Journalier chauffeur au Service des travaux publics, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 4 septembre 2009.

Cynthia Touchette Technicienne en documentation au Service des loisirs, à compter du 8 juillet 2009, selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-07-449
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Valérie Girard Monitrice spécialisée au Service des loisirs, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 7 novembre 2009;

Valérie Longpré Monitrice spécialisée au Service des loisirs, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 28 novembre 2009;

Marie-Joëlle Tanguay Monitrice spécialisée au Service des loisirs, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 17 octobre 2009;

Cédric Corbeil Préposé sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 14 novembre 2009;

Éloïse Houle Préposée sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 14 novembre 2009;

Carole-Ann P. Bélanger Préposée sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 14 novembre 2009;

Vincent Proulx Préposé sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 28 novembre 2009;

Stéphanie Sicotte Stagiaire cycliste étudiante au Service des loisirs, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 14 novembre 2009;

Mélissa Roy Saisonnier manuel au Service des travaux publics, à compter du 8 juillet 2009 et ne devant pas dépasser le 5 décembre 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-450

**PERMANENCE - COMMIS DE BUREAU RÉGULIER À TEMPS PARTIEL
AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE /
DIRECTION GÉNÉRALE**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE confirmer la permanence à madame Isabelle Paradis au poste de commis de bureau régulier à temps complet au Service des ressources et de la paie / Direction générale, à compter du 8 juillet 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-451

**PERMANENCE - COMMIS À LA RÉCEPTION RÉGULIER À TEMPS
COMPLET AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

DE confirmer la permanence à madame France L. Roy au poste de commis à la réception régulier à temps complet au Service des travaux publics, à compter du 9 juin 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-07-452

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE SCFP -
APPROBATION DE L'ENTENTE DE PRINCIPE**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver l'entente de principe intervenue dans le cadre du renouvellement de la convention collective des employés syndiqués de la Ville avec le Syndicat canadien de la fonction publique, Section locale 4238.

D'autoriser le directeur du Service des ressources humaines et de la paie à finaliser les textes de la convention collective de travail selon l'esprit de l'entente.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

- Le 23 juin dernier avait lieu la première pelletée de terre pour la construction du Collège Boisbriand;
- Remerciements aux services des loisirs et des travaux publics pour leur travail dans le cadre des Jeux de la FADOQ des Laurentides, tenus les 2, 3 et 4 juin dernier à l'aréna. Ce fut un événement inoubliable;

- Hommage à monsieur Dereck Aucoin, lanceur de baseball, et nomination du terrain de balle no 2 du parc Charbonneau désigné en son nom. Félicitations pour l'ensemble de sa carrière;
- Hier soir étaient inaugurés Les Beaux Lundis en plein air et inauguration de la gloriette pour pouvoir pallier aux inconvénients de la température. Remerciements au conseil de la fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix pour avoir permis l'installation de cette gloriette et remerciements au Service des travaux publics pour la construction;
- Le constructeur Habitations du quartier a obtenu la prestigieuse certification LEED Argent pour le projet domiciliaire dans le Faubourg Boisbriand. Félicitations à monsieur Éric Boudreau de Habitations du quartier pour son accomplissement;
- Bravo aux comédiens de la pièce Sac à Sacs présentée au cours de la saison estivale au Petit Théâtre DuNord, cette production de théâtre d'été est déjà un succès;
- La partie de balle molle des maires de la MRC Thérèse-De Blainville devant avoir lieu le 27 juin dernier a été annulée pour cause de pluie. Une aide financière a été quand même décernée à l'organisme aux Petits plaisirs;
- Félicitations au Service des loisirs ainsi qu'aux bénévoles et aux artistes pour la tenue de la Fête nationale et la Soirée des bénévoles.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Samedi, le 11 juillet 2009, journée porte ouverte au parc du Domaine Vert. Animation, visites gratuites. Invitations à tous les citoyens à visiter le nouveau chalet;
- Demande aux citoyens de collaborer à la collecte des grosses vidanges puisqu'une seule personne est attitrée à ce travail;
- Bonnes vacances.

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Tient à féliciter personnellement monsieur Benoît Bédard pour l'obtention du Mérite municipal 2009 et relate les faits d'armes de cet employé du service des travaux publics.

Monsieur Robert Frégeau, District Filion

- Les travaux d'agrandissement et de mise à niveau de l'usine d'épuration sont en voie d'achèvement. La mise en service devrait débuter au début de septembre;
- Demande d'encourager nos commerçants locaux des plus anciens secteurs de la Ville malgré l'effervescence du Faubourg Boisbriand;
- Demande au conseil d'interpeler le ministère des Transports du Québec pour faire avancer le plus rapidement possible le projet des travaux à l'intersection du chemin de la Grande-Côte et de l'autoroute 15, estimant que l'amélioration de ce carrefour routier est pressante.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Invite les citoyens à assister au concert en plein air dans le cadre des Beaux Lundis;
- Reste quelques billets pour le tournoi de golf organisé par le Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand;
- Déploie l'état du chantier de l'échangeur 15 et 640 qui sera arrêté. Demande au directeur général s'il détient plus d'informations à ce sujet et demande qu'un suivi soit effectué auprès du ministère des Transports;
- Bonnes vacances.

Madame Louise Gauthier, District Brosseau

- Le 22 juin dernier avait lieu une remise de bourse du Fonds des athlètes des Laurentides. Félicitations aux jeunes boursiers de Boisbriand et profite de l'occasion pour encourager les parents à soutenir leurs enfants dans la pratique de leur sport;
- Bonnes vacances.

Madame Louise Lemay, District Labelle

- Du 2 au 31 juillet prochains se tiendra à la bibliothèque l'exposition des œuvres de l'artiste Jean-Louis Dupont, faisant des reproductions des œuvres classiques;
- Prompt rétablissement à monsieur Martin Drapeau, citoyen, en son nom personnel et celui du conseil;
- Déclare qu'elle se retire de la politique active pour le prochain mandat. Remercie ses bénévoles pour leur solidarité et affection au cours des 3 élections auxquelles elle a participées.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Le 26 août prochain se tiendra le tournoi de golf organisé par le Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand, au club de golf Glendale;
- Modification au circuit du CITBL pour le Faubourg Boisbriand. Le taxibus assurera le service pour le secteur du Faubourg tandis que l'autobus régulier couvrira la rue d'Annemasse;
- La Passe Soleil à l'attention des jeunes est disponible tout l'été à prix réduit pour favoriser l'accès au transport en commun.

Madame Marlene Cordato, District Dion

- Remerciements aux bénévoles qui ont œuvré malgré la mauvaise température au tournoi de baseball Atome, du 21 juin dernier et du tournoi de la balle molle du 3 au 5 juillet 2009;
- Travaux sur le chemin de la Côte Sud - Suivis constants auprès de la direction générale et en attente de la confirmation d'une subvention;
- Demande l'amélioration de la chaussée et du profil du chemin de la Côte Sud après le parc Industriel vers l'ouest;

- Bonnes vacances.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Normand Desjardins

- Article 57 - Est-ce que la Ville envoie un avis de fauchage des herbes hautes à tous les ans à chaque propriétaire ?

Monsieur Denis Marotte

- Article 16 - Qu'est-ce que les indicateurs de gestion ? Combien la Ville reçoit-elle d'aide financière du ministère des Affaires municipales ?
- Article 17 - Combien de terrains de tennis sont prévus au Règlement RV-1455 ?

Monsieur Clément

- Articles 8 et 9 - Parmi la liste des règlements énumérés, s'agit-il d'augmentations de coût importantes ?
- Article 38 - Les objectifs d'augmentation de la richesse foncière visés par le conseil, seront-ils rencontrés vu la vitesse à laquelle les nouveaux permis de construction sont émis ?

Monsieur Mathieu Ferland

- Article 3 - Le conseil peut-il expliquer pourquoi certains usages sont exclus de la zone en référence au Règlement PRZ-753-260 ?

RÉSOLUTION 2009-07-453

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

DE lever la séance à 21
Adoptée

SYLVIE ST-JEAN, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière

